

Lyon, le 20 novembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole de Lyon poursuit son action éducative dans les collèges et finance 37 projets écocitoyens pour l'année scolaire 2023-24

Dans le cadre de son plan d'accompagnement à la transition et à la résilience (PATR) et de sa politique éducative, la Métropole de Lyon apporte son concours financier à 37 initiatives écocitoyennes proposées par 26 collèges métropolitains, dont 50% en REP et REP+.

Depuis 2 ans, la Métropole de Lyon a renforcé sa politique éducative à destination des collèges, à travers notamment le budget participatif et le soutien financier à des projets écocitoyens. Une attention particulière est portée aux projets émanant des collèges situés en réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+).

Dans le cadre du plan d'accompagnement à la transition et à la résilience, la Métropole de Lyon accompagne au sein des collèges des actions éducatives qui participent à la transition environnementale, en cohérence avec ses politiques publiques. Quarante projets émanant de 26 collèges ont été déposés par le biais de la plateforme écocitoyenne en juin 2023 suite à l'appel à projets lancé par la Métropole. Ils concernent plusieurs thématiques transversales : changement climatique, alimentation, biodiversité, eau, fleuves, bruit, mobilité/vélo.

La sélection des projets s'est faite avec la réunion de jurys technique (agents métropolitains et des représentants de l'Académie de Lyon) et politique (conseillers métropolitains représentants de divers groupes politiques). 37 projets ont été retenus, pour des collèges répartis dans 15 communes du territoire. Les actions devront être réalisées pendant l'année scolaire 2023/2024.

Le soutien de la Métropole passe par une subvention totale de 73 K€, dont près de 50% sont versés à des collèges situés en REP ou REP+.

Quelques exemples de projets retenus :

- Le **collège Jean Rostand (Craponne)** travaillera sur la question de la ressource en eau « comment préserver la ressource en eau de l'Yzeron » avec la FNE et Oikos.
- Le **collège Victor Schoelcher (Lyon 9^{ème})** a développé avec les associations Maison du Vélo et Recyclerie Sportive La Duchère un projet autour du code de la route du vélo, avec également des ateliers de mécaniques de base du vélo, et un module de formation aux « Gestes qui sauvent ».
- Le **collège les Batières (Lyon 5^{ème})** porte un projet sur la découverte de la biodiversité avec l'Atelier des saisons.
- Le **collège Paul Éluard (Vénissieux)** travaillera sur 2 projets autour de l'alimentation durable avec les associations Graines urbaines, réseau AMAP et réseau Marguerite.

« Je salue la qualité des initiatives proposées par les équipes éducatives en lien avec les associations du territoire. À travers ce soutien financier aux projets écocitoyens, nous poursuivons l'action

éducative de la Métropole de Lyon sur l'ensemble du territoire, avec une attention particulière pour les collèges prioritaires, avec des projets porteurs de sens pour les citoyennes et citoyens de demain.»
Véronique Moreira, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon déléguée aux collèges et à l'éducation

« Nous nous réjouissons de l'engagement des associations du territoire dans la sensibilisation des collégiens. Ces initiatives leur permettent de partager information et expertise, de stimuler la réflexion critique des plus jeunes, et de les inspirer à devenir des ambassadeurs et acteurs du changement. La Métropole entend ainsi contribuer à former une génération future mieux outillée pour relever les défis environnementaux et sociaux.» **Jérémy Camus**, Vice-Président de la Métropole de Lyon délégué à la politique agricole et à l'alimentation